

0267

Paris, le 09/07/2025

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 30 août 2024 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHE en qualité de chef d'établissement du Groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra (MAROC) à compter du 1^{er} septembre 2023 ;

Décide :

Article 1er : Monsieur François CUILHE est autorisé à signer le marché de travaux de ravalements de façades, lot 2 : Lycée Descartes espaces sportifs, lot 4 : école Camus avec la société HIMATECH.

Le montant du marché par lots s'élève à :

- Lot 2 : 596 838.00 MAD HT / 716 205.60 MAD TTC, soit 56 484.75 € HT / 67 781.70 € TTC.
- Lot 4 : 466 742.00 MAD HT / 560 090.40 MAD TTC, soit 44 172.46 € HT / 53 006.96 € TTC.

Le taux de chancellerie en vigueur est de 0.09464.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.


Claudia SCHERER-EFFOSSE